



Vous êtes diplômés d'un DUT :

**L'État recrute des
Techniciens Supérieurs Principaux
de l'Économie et de l'Industrie
(TSPEI)**

*pour une industrie
performante, propre et sûre*



DGe
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENTREPRISES

Des domaines d'intervention variés...

Environnement industriel : protection de l'environnement et de la santé contre les risques industriels et les nuisances, par la mise en place et le contrôle (instruction et inspection) de prescriptions techniques visant à prévenir ou limiter les pollutions et les risques.

Énergie : promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie dans l'industrie (économies d'énergie), contrôle technique et administratif des ouvrages de production et de transport d'énergie (sécurité des grands barrages, lignes électriques haute tension, parc éoliens, ...).

Contrôle de la sécurité des véhicules : vérification de l'application des règles relatives à la « réception » des véhicules (poids lourds, transports en commun, transports de matières dangereuses), et à la surveillance des centres de contrôle technique des véhicules automobiles (véhicules légers et poids lourds).

Métrologie : surveillance des instruments de mesure utilisés notamment dans les transactions commerciales (balances, pompes à essence, taximètres, ...) et des organismes chargés du contrôle périodique de ces instruments.

Contrôle des équipements sous pression : vérification de la conception, de la fabrication et des opérations de vérifications périodiques des équipements sous pression et des canalisations.

Sous-sol, mines, carrières : gestion rationnelle du sous-sol, contrôle de la sécurité des travailleurs dans les exploitations minières, suivi de la création, de l'exploitation et de la fermeture des mines, carrières, puits de pétrole, ...

Développement économique : impulsion et soutien de la compétitivité des entreprises (industrie, commerce, artisanat, tourisme) en accompagnement de leur développement et en favorisant l'innovation, la recherche industrielle et la diffusion des technologies.

Métiers des fonctions support : pilotage de projets, ressources humaines, logistique, informatique, gestion budgétaire, qualité et contrôle des processus, ...

... pour des fonctions à responsabilité.

Dans les services déconcentrés, D(R)EAL et DI(R)ECCTE, les TSPEI sont en contact direct avec les chefs d'entreprises, les préfets, les élus et les différents services de l'État en Région. Ils assurent principalement un rôle de d'instruction de dossiers, de rédactions d'actes et rapports administratifs, d'inspections de terrain et d'accompagnement des entreprises.

En administration centrale, au Ministère de la transition écologique et solidaire ou au Ministère de l'économie, les TSPEI apportent leur expertise sur les méthodes et processus qui contribuent à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques (Environnement industriel, Énergie, Métrologie, Normalisation, Véhicules, ...).

Une carrière attractive...

Fonctionnaire de catégorie B+, les TSPEI ont un déroulement de carrière offrant de nombreuses opportunités de mobilités géographiques et fonctionnelles.

La carrière professionnelle des TSPEI offre plusieurs possibilités de promotion interne :

- accès au grade de Technicien Supérieur en Chef de l'Économie et de l'Industrie,
- possibilité d'intégrer le corps des ingénieurs de l'industrie et des mines.

Tout au long de leur carrière, les TSPEI bénéficient d'une formation professionnelle adaptée, notamment lors de la prise d'un nouveau poste, souvent complétée par un « tutorat ».

... avec une rémunération intéressante.

La rémunération nette mensuelle débute autour de **2 000 €** et progresse tout au long de la carrière jusqu'à **4 000 € nets mensuels**.

Nombre de postes offerts au concours externe TSPEI :

**Le corps des TSEI compte environ 800 agents.
Chaque année, une trentaine de candidats sont
recrutés par ce concours :
belle opportunité pour les détenteurs d'un DUT.**

Le planning du concours externe 2018 (ouvert le 7/12/17) :

Date limite des inscriptions en télé-procédure ou de dépôt des dossiers :
25 janvier 2018 (avant 18 heures)

Les épreuves écrites d'admissibilité se déroulent près de Paris :
mardi 3 et mercredi 4 avril 2018

Les épreuves orales d'admission se déroulent à Paris :
du lundi 4 juin au vendredi 15 2018

Les épreuves du concours externe 2018 :

Les épreuves écrites d'admissibilité sont :

- Rédaction d'une note de synthèse (4 heures – Coefficient : 4)
- Épreuve de mathématiques (2 heures – Coefficient : 2)
- Épreuve de physique (2 heures – Coefficient : 2)
- Épreuve de chimie (2 heures – Coefficient : 2)

L'épreuve orale d'admission (30 minutes- Coefficient 5) consiste en une présentation par le candidat de son parcours (10 minutes maximum), suivi d'un échange libre avec le jury.

Sur internet : <http://www.economie.gouv.fr/recrutement>

Informations et contacts :

Informations sur le concours, retrait et dépôt des dossiers :

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
MINISTERE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS
Secrétariat Général
Direction des Ressources Humaines
Sous-direction de la gestion des personnels et des
parcours professionnels
Bureau des concours, du développement des
ressources humaines et de la formation (DRH2D)
Secteur Concours - Immeuble Atrium
5 place des Vins de France
75573 PARIS CEDEX 12
concours.minefi@finances.gouv.fr
Tél. : 01 53 44 28 00

Informations sur les postes offerts et les perspectives de carrière :

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction générale des Entreprises (DGE)
Secrétariat Général
Sous-direction des ressources humaines et de
la communication
Bureau de pilotage des corps techniques
jean-luc.straczek@finances.gouv.fr
Tél. : 01 79 84 32 52
sylvie.leroy@finances.gouv.fr
Tél. : 01 79 84 32 46